

ACCOMPAGNER LES MINEURS ET LES PERSONNES VULNERABLES

REPERES POUR UNE ATTITUDE JUSTE & DIGNE

Est-ce que je suis, moi,
le gardien de mon frère ?
(Gn 4, 9)

DOCUMENT A DESTINATION DE TOUS LES ADULTES EN LIEN AVEC LES MINEURS &
LES PERSONNES VULNERABLES DANS LE DIOCESE DE LILLE



PREVENTION : UNE ATTITUDE JUSTE ET DIGNE

Chers amis,

Vous avez accepté d'accompagner des enfants, des adolescents, des personnes fragiles, dans leur démarche de foi. Soyez-en remerciés !

Accompagner les jeunes, humainement et dans la foi, est une mission magnifique !

Pour qu'elle soit bien vécue – par vous, adultes et par les jeunes – il convient de construire et établir durablement une relation de confiance. Elle seule permet la croissance humaine et spirituelle de chacun, de façon libre et sécurisante.



Dans une relation adulte / mineur ou personne fragile, 2 points de vigilance sont à relever :

La **dépendance** d'un mineur ou d'une personne fragile vis-à-vis de l'adulte. Ce lien crée une relation à risque.

L'**autorité** reçue dans la mission crée une asymétrie. Elle engendre des responsabilités et non des différences d'égalité ou de dignité.

Conscient de ces points d'attention, chacun est invité à vivre concrètement avec les jeunes qui lui sont confiés une **RELATION CHASTE : respectueuse de l'autre et qui veut son bien, pour lui-même et non pour soi.**

Nous proposons 7 points clé pour vivre cette relation chaste :

une relation qui : **P.R.O.T.E.G.E.**

(D'après les 7 clés éducatives de Simon ROCHEREAU)

- Une relation **Prévenante**

Nous sommes bienveillants, nous sommes des éducateurs qui aident à grandir.

- Une relation **Reliée** - en réseau, en lien avec d'autres

Nous partageons un projet qui nous rassemble. Chacun est le garant de la justesse de ce qui est proposé à tous.

- Une relation **Observable** – sans ambiguïté

Nous agissons dans le respect de nous-même et de ceux que nous accompagnons.

- Une relation **Temporisée** qui laisse la place à un temps d'intégration, de relecture personnelle

Nous accompagnons les jeunes pour faire grandir leur relation avec Dieu. Nous permettons à chacun de se mettre à Son écoute.

- Une relation **Exemplaire** et différente des relations entre jeunes

Nous sommes des exemples et des témoins pour les jeunes.

- Une relation **Gratuite**

Nous sommes conscients de notre propre besoin de reconnaissance. Allons la chercher là où elle peut être honorée chastement, et ailleurs qu'auprès des jeunes.

- Une relation **Egalitaire** - sans préférence

Nous offrons à tous ce qui est le mieux - y compris ceux avec lesquels c'est difficile !

✓ RÈGLE GÉNÉRALE

Tout ce que vous faites ou dites doit pouvoir être vu ou entendu par vos collègues sans que cela ne vous mette mal à l'aise ET ne les mette mal à l'aise.

VIGILANCE COLLECTIVE

Sans jeter un climat de suspicion au sein d'une équipe d'animation ou d'un groupe de jeunes, sachons être vigilants ensemble et les uns pour les autres.

SIGNAUX D'ALERTE CHEZ UN ADULTE

Certains signes repérés nécessitent une vigilance particulière :

Des doutes : informations inquiétantes reçues, malaise persistant vis-à-vis d'une personne (même s'il est seulement dû à l'intuition personnelle).

Un comportement particulier avec les adultes : absence de travail d'équipe, de partage d'expérience, de relecture de mission. Peu de relations avec les autres adultes.

Un comportement particulier avec les jeunes : présence systématique et proche du même groupe de jeunes, invitations régulières à des activités extérieures à la mission, cadeaux...



SIGNAUX D'ALERTE CHEZ UN MINEUR

Que nous accompagnions les jeunes sur un temps court ou plus régulièrement, certains signes doivent éveiller notre vigilance. Ils peuvent révéler un malaise, des blessures, un traumatisme :

Relation aux autres

- Isolement ou agressivité envers les autres jeunes
- Méfiance, peur des adultes, ou au contraire trop grande proximité
- Refus net d'aller quelque part, avec quelqu'un ou chez quelqu'un



Attitude

- Tristesse, désintérêt pour tout, crise de larme inexplicquée
- Maux de ventre, de tête, insomnies, troubles alimentaires, recours fréquents à l'infirmerie
- Blessures volontaires sur soi-même, scarification, hygiène très défectueuse
- Changements brutaux de comportement
- Hyper agitation ou recherche de sensations fortes, de mise en danger, addictions

Sexualisation excessive

- Chez les plus jeunes, utilisation d'un vocabulaire provocant, peu adapté à l'âge
- Comportements excessifs de voyeurisme ou d'exhibitionnisme, parfois agressifs
- Consommation régulière d'images ou vidéos à caractère pornographique

✓ RÈGLE GÉNÉRALE

Posons mutuellement un regard attentif sur chacun, partageons nos observations et doutes afin de repérer d'éventuelles situations ou personnes à risques.

Ne tombons pas dans la critique facile : osons dire ce qui nous interpelle aux personnes concernées, au responsable, avec respect et sans en faire un sujet de rumeur non constructive.

SITUATION PARTICULIERE ? DISCERNEMENT ET ACTION

1. EVALUEZ LA SITUATION AVEC REcul

Ecrivez ce que vous avez vu / entendu, en étant factuel, précis et sans interprétation.

Questionnez-vous :

- S'agit-il d'un soupçon ou d'une inquiétude ?
- Quels sont les éléments factuels sur lesquels vous vous basez ?
- Le jeune est-il en danger immédiat ?

Ne répondez pas seul à ces questions :

- Parlez-en à votre équipe, à votre responsable.
- Évaluez ensemble la conduite à tenir.
- Prenez conseil auprès du pôle écoute & bientraitance du diocèse, ou auprès du 119.



Objectif : discerner le plus objectivement possible les éléments de vraisemblance en échangeant avec d'autres.

2. REAGISSEZ

- **La situation est inquiétante : signalez une information préoccupante.**

Si vos soupçons sont faibles, et que la matière est peu grave : appelez le 119 ou le CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes). Votre interlocuteur jugera de poursuivre l'affaire ou non en demandant une protection administrative ou en saisissant le Parquet.

- **La situation est grave : faite un signalement.**

Vos soupçons sont fondés. L'accusation porte sur des faits criminels (viol, atteinte ou agression sexuelle, violences...). Dans ce cas, il faut protéger le mineur le plus vite possible. C'est du ressort de l'Etat et non du vôtre.

Vous pouvez alors contacter le 119 / faire un signalement auprès de la police.

Dans un 2nd temps :

- Encourager la victime ou ses responsables (parents...) à porter plainte
- Faire un signalement à la CRIP (par votre responsable hiérarchique)
- Faire vous-même un signalement auprès du Procureur de la République. C'est lui qui décidera d'ouvrir une enquête ou non.

Dans tous les cas, merci de prendre contact avec le pôle Ecoute & Bienveillance du diocèse. Cela permettra un suivi et un accompagnement au sein de l'Eglise.



LES BONS REFLEXES

Préoccupez-vous d'abord en priorité de la victime.

N'informez pas la famille avant d'avoir évalué la situation avec un professionnel de la police ou des services sociaux.

Restez factuel, n'essayez pas d'interpréter, expliquer, rechercher causes ou excuses.

Si vous êtes en situation de responsabilité, **prenez des mesures d'urgence**, pour protéger et accompagner : la victime, les autres jeunes, les familles, les collègues de l'auteur soupçonné.

Faites preuve de **discrétion**. Cela permettra d'éviter les jugements, (sur) interprétations, rumeurs, de protéger victimes, témoins et tous ceux présents.

Continuez de respecter la **présomption d'innocence**.



RÈGLE GÉNÉRALE

Ne discernez pas seul : contactez votre responsable, le pôle écoute & bienveillance du diocèse. Vous êtes légitime : vous êtes responsable des jeunes et devez les protéger, y compris s'ils adoptent un comportement à risque.



CE QUE DIT LA LOI

Toute personne, même soumise à confidentialité, qui a connaissance de faits de maltraitance (privations, sévices, agression sexuelle) commis sur des jeunes mineurs ou des personnes vulnérables, a l'obligation de les dénoncer (article 434-3 du Code pénal).

ECOUTE : QUELQUES CONSEILS

4 phrases à dire à un jeune qui vient se confier :

- 1 Je te crois.** Ne mettez pas en doute sa parole, il risque de se bloquer et ne plus parler. La justice et les experts détermineront la véracité des faits.
- 2 Tu as bien fait de m'en parler, de ne pas garder cela pour toi. Je te remercie pour ta confiance et ton courage.** Prenez au sérieux ce que le jeune vous dit. Aucune agression à caractère sexuel, aucune violence physique, aucune atteinte à l'intégrité d'une personne, aucun geste inapproprié n'est insignifiant.
- 3 Il /elle n'a pas le droit de toucher ton corps, la loi l'interdit.**
- 4 Si les faits sont graves, je ne peux pas garder tes confidences pour moi. Les adultes doivent agir quand un mineur / une personne fragile est en danger.**

La plupart des victimes ressentent souvent honte et culpabilité, ce qui peut les empêcher de parler. Lors d'une agression, des mécanismes psychiques de survie peuvent survenir : sidération et amnésie post-traumatique.



CONTACTS

AU DIOCESE DE LILLE

Cellule d'accueil et écoute

06 85 07 30 96

ecoute.victimes@lille.catholique.fr

Pole Ecoute et bientraitance

Anne-Flore VILDRAC

07 57 50 46 56

anne-flore.vildrac@lille.catholique.fr

Virginie MULLIEZ

06 63 11 68 63

virginie.mulliez@lille.catholique.fr

POUR UN CONSEIL OU UNE ACTION

Allo Enfance en Danger 119

Pour la prévention et la protection des enfants en danger ou en risque de l'être (0-18 ans).

Tchat accessible sur www.allo119.gouv.fr (pour les mineurs et les majeurs de moins de 21 ans).



CRIP - Cellule départementale de Recueil des Informations Préoccupantes

infopreoccupante@lenord.fr

Téléphone : 03 59 73 80 16

Pour signaler un enfant en danger ou être conseillé sur une situation.

Personnes vulnérables en danger de maltraitance

Dédié aux personnes âgées et adultes en situation de handicap

Numéro : 3977

3977.fr

POUR LES PERSONNES ATTIREES PAR LES ENFANTS

0 806 23 10 63 - Numéro STOP dispositifstop.fr

S.T.O.P. : Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention

Pour les personnes attirées sexuellement par les enfants

Le service est géré par des professionnels bienveillants pour prévenir les éventuels passages à l'acte et soulager la souffrance.

URSAVS

Unité Régionale de Soins aux Auteurs de Violences Sexuelles

Écoute et orientation des victimes comme des auteurs, sans prise en charge à long terme

57 Boulevard de Metz - 59000 Lille

Téléphone : 03 20 44 44 16

Prévention dans le diocèse

Le diocèse de Lille demande à tous les adultes en lien avec des jeunes ou des personnes vulnérables de s'engager à 3 actions :



Suivre et valider le MOOC diocésain « Bientraitance, sécurité, confiance » disponible sur la plateforme de formation Udeemy.



Présenter son extrait de casier judiciaire B3 selon les modalités en cours dans le diocèse.



Lire la charte de bientraitance de la CEF et signer l'engagement à la respecter.

Edition 2024 - Service diocésain des jeunes de Lille - Christ On Lille

Rédaction : Anne-Flore VILDRAC & Virginie MULLIEZ

Relecture : p. Christophe DANSET - Mathieu VERSCHILDE - Cécile BUDIN - Magali d'HALLUIN

Conception : Hugo MORY

Merci aux diocèses d'Arras et de Nanterre pour le partage de leurs repères.

